

# Le Pied de fée

Le bulletin d'informations de la ville de Lèves



#146 - mai - juin 2019

J'AIME   
MA COMMUNE  
**JE LA RESPECTE**  
**— STOP —**  
**AUX INCIVILITÉS !**

Félicitations aux lauréats de la soirée  
des associations du 14 mars dernier



Sommaire



P4  
Mémoire de Lèves



P14  
Retour en images



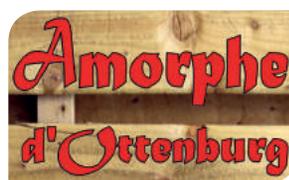
P6  
Les arbres à Lèves



P18  
Vie de la commune  
et des associations



P8  
J'aime ma commune,  
je la respecte



P26  
Lèvements  
L'agenda des  
événements



Venez rencontrer le maire autour d'un café à la mairie :

LES 2 PROCHAINS CAFÉS DU MAIRE :

- Samedi 11 mai 2019 de 10h à 12h
- Samedi 29 juin 2019 de 10h à 12h

Et le maire et ses adjoints reçoivent toujours en semaine sur RDV : 02 37 180 180 / [contact@leves.fr](mailto:contact@leves.fr)

# ÉDITO



Le printemps s'installe, et avec lui de nombreux évènements qui nous rassemblent. La vie culturelle et associative lévoise ne cesse de surprendre par la diversité de ses animations, qui participent de la qualité de vie qui nous est si chère.

Je vous invite à participer à tous ces moments de la vie de notre commune, à commencer par la cérémonie du 1<sup>er</sup> mai au Mémorial des fusillés de Chavannes, où nous inaugurerons la 1<sup>ère</sup> étape d'un Parcours de mémoire, 75 ans après la fin des hostilités sur notre sol.

Notre qualité de vie est l'affaire de tous. C'est pourquoi vous m'interpellez très souvent sur la nécessité de combattre les incivilités du quotidien. Que ce soit à propos des différents déchets déposés sur la voie publique, de l'insécurité routière ou encore des comportements de bon voisinage, vous êtes très nombreux à me dire votre souhait que chacun respecte davantage les règles élémentaires de savoir-vivre.

Le Conseil municipal des jeunes s'est pleinement approprié cette thématique. Nos jeunes élus aiment leur commune et souhaitent que chacun la respecte. Ils nous ont donné l'idée de lancer une campagne de sensibilisation, partant du constat que la lutte contre les incivilités, c'est aussi et d'abord l'affaire de tous, au quotidien.

Par ailleurs, nous continuons à vous encourager à participer au bon fleurissement de Lèves, à commencer par vos jardins et vos pieds de murs. Plusieurs évènements sont prévus dans les prochaines semaines, auxquels je vous invite à participer.

D'autres projets, initiés et portés par le Conseil municipal des jeunes, vont prendre corps. De nouveaux jeux pour enfants seront prochainement installés aux étangs, et seront lancés en juin les « rendez-vous du part'âge », des rencontres intergénérationnelles pour passer un moment sous le signe de la bonne humeur. Avis aux volontaires.

Alors merci à nos Conseillers municipaux jeunes et à vous tous de contribuer à rendre votre ville plus propre, plus sûre, plus solidaire et plus agréable à vivre.

Votre Maire  
Rémi MARTIAL

# MÉMOIRE DE LÈVES

## CHAMP DE TIR : CRÉATION D'UN PARCOURS DE MÉMOIRE

Nombreuses sont les histoires et anecdotes qui racontent la vie d'une commune. Lèves n'est pas en reste. Il suffit de participer aux réunions du Comité de Mémoire (voir cadre ci-contre) pour s'apercevoir que nous avons tant à connaître, et à transmettre.

C'est dans cet esprit que la municipalité a élaboré récemment plusieurs projets pour mettre en valeur son patrimoine et faire connaître les personnages qui l'ont marqué, en lien avec les associations partenaires.

Afin de poursuivre ce travail de mise en valeur de son patrimoine, la ville de Lèves a décidé de créer un « Parcours de mémoire », qui permettra de relier entre eux les différents points à valeur historique situés sur la commune, et mettre à disposition des Lévois et des visiteurs la connaissance dont nous disposons.

La première étape de ce « Parcours de mémoire » sera posée sur l'ancien Champ de tir de Chavannes, à l'occasion de la Cérémonie du 1<sup>er</sup> mai, date à laquelle nous nous rassemblons chaque année pour honorer la mémoire des résistants fusillés en ce lieu en 1942 et en 1944, et alors que nous célébrons cette année les 75 ans de la fin des hostilités sur notre sol.



Des totems et panneaux d'interprétation permettront de mieux connaître le parcours des 9 jeunes hommes qui ont été fusillés à Chavannes, et de comprendre l'évolution d'un site, depuis le Champ de tir créé au début de la III<sup>ème</sup> République jusqu'à son usage actuel qui met en valeur la richesse de la biodiversité locale.

RDV le 1<sup>er</sup> mai, en présence du Général Christian Baptiste, délégué général de l'Ordre de la Libération, pour honorer la mémoire des hommes qui sont tombés pour notre liberté, et pour inaugurer la première étape du « Parcours de mémoire » de Lèves.



### Rendez-vous le 1<sup>er</sup> mai

**16h45** : Rassemblement sur le Pont des fusillés (route de Chavannes)

**17h00** : Début de la cérémonie  
Inauguration du parcours de mémoire

**18h00** : Fin de la cérémonie  
Vin d'honneur



La liste des Compagnons de la Libération gravée dans le marbre à l'Hôtel des Invalides à Paris. Parmi eux, Jacques Voyer, fusillé à Lèves en 1944 à l'âge de 21 ans.



Le Mémorial des fusillés sur le site de l'ancien Champ de tir. Les 9 résistants fusillés sur place y sont honorés chaque 1<sup>er</sup> mai. Le parcours de mémoire y retracera l'histoire de ces hommes et de la résistance.

## PROGRAMME DES COMMÉMORATIONS À VENIR

### Cérémonie du 28 avril

en mémoire des Victimes et des Héros  
de la Déportation.

**9h30 - RDV devant le cimetière**

### Cérémonie du 1<sup>er</sup> mai

en mémoire des résistants fusillés  
au champ de tir de Chavannes.

**16h45 - RDV sur le Pont des fusillés  
(route de Chavannes)**

### Cérémonie du 08 mai

en mémoire des morts de  
la Seconde Guerre Mondiale

**9h45 - RDV place de l'Église**

### Cérémonie du 18 juin

en mémoire de l'appel du  
Général de Gaulle

**18h00 - RDV devant le cimetière**

*Tous les détails sur [leves.fr](http://leves.fr)*



### REJOIGNEZ LE COMITÉ DE MÉMOIRE

Plusieurs fois dans l'année, les passionnés de  
l'histoire locale se réunissent pour évoquer  
la Mémoire de Lèves et construire les projets  
qui permettent de la rendre accessible à tous.

**Vous aussi, rejoignez le comité de Mémoire.**

*Faites-vous connaître auprès de la mairie :  
par téléphone au 02 37 180 180  
par mail à [contact@leves.fr](mailto:contact@leves.fr)  
ou en vous rendant à l'accueil de la mairie*

## ACCUEILLONS NOS AMIS ANGLAIS DE NAILSWORTH



### SAMEDI 4 MAI

de 11h à 12h

#### Concert du Nailsworth Silver Band

Place de Nailsworth

à 20h30

#### Concert des orchestres : Nailsworth Silver Band, école de musique de Lèves et chorale Cluster

Gratuit - Ouvert à tous  
dans la limite des places disponibles  
Espace Soutine



# LES ARBRES À LÈVES

Les anciens Lévois ont bien connu cette période durant laquelle il n'était guère question de toucher aux arbres. C'était l'époque de Michel Castaing (maire de 1965 à 1995) dont on savait l'attachement à la préservation des arbres en ville. Nous en conservons un patrimoine arboricole important, qui participe de la qualité environnementale de Lèves.

Nous pouvons puiser dans la symbolique forte de l'arbre, dont les branches ne peuvent se déployer que s'il prend racine. La lenteur de la croissance de certains d'entre eux relie les générations entre elles, lorsque c'est le fils, sinon le petit-fils, qui bénéficie des fruits de l'arbre planté par son aïeul. Une histoire de transmission.

Alors il est nécessaire pour la commune, et pour ses habitants, de donner toute l'attention nécessaire à ses arbres. Les services de la ville les entretiennent régulièrement, respectant les périodes de taille, et veillant à surveiller les sujets qui viendraient à être dangereux.

C'est parfois avec peine, mais surtout par nécessité de préserver la sécurité de tous, que certains arbres doivent être abattus. On sait par exemple que les peupliers ont une durée de vie limitée (une vingtaine d'années). C'est ainsi que décision a dû être prise en mars, après plusieurs diagnostics, de devoir couper le

cèdre symbolique du centre-ville, sur le parking Hoche-Allart. Ses branches cassantes devenaient trop menaçantes, et son tronc marquait de graves signes de faiblesse. Dans le cadre des futurs aménagements du cœur de village, la municipalité réfléchit d'ores-et-déjà à positionner un nouveau cèdre.

Régulièrement, d'autres arbres urbains sont coupés. C'était le cas par exemple d'un tilleul de l'avenue de la Paix, dont la taille récente a permis de constater qu'il était malade. Dans ce cas, la politique de la commune est simple : « Pour chaque arbre coupé, au moins un nouvel arbre est planté », tout en privilégiant des essences locales.

La cour de l'école élémentaire a récemment répondu à cette règle d'or. Les cinq petits arbres du centre de la cour, qui n'avaient jamais réussi à se développer, et dont certains, fruitiers, étaient inadaptés à la vie d'une école, ont été remplacés durant les dernières vacances d'hiver par huit beaux magnolias. Ils ont l'avantage d'être persistants, de bien s'acclimater aux lieux et d'offrir aux enfants de nouveaux points d'ombre tout en laissant une cour ouverte à la lumière.

La municipalité est très attachée à ce que les nouveaux aménagements urbains intègrent la plantation d'arbres. C'est ainsi que la nouvelle entrée nord de Lèves a vu l'arrivée de cinquante nouveaux arbres.

« Pour chaque arbre coupé, au moins un nouvel arbre est planté »



50 nouveaux arbres ont été plantés à l'entrée Nord de Lèves



Huit magnolias ont été plantés dans la cour de l'école

Le Parc du Bois lion, qui accueillera des logements et une maison de santé sur le site de l'ancien champ de foire, verra de nouveaux arbres être plantés, dans un « esprit parc », et les aménagements urbains du futur Cœur de village prévoient davantage de verdure, afin de créer une ambiance plus agréable et de rendre notre commune encore plus belle et attractive.

Les arbres, c'est l'affaire de tous. C'est pourquoi chaque habitant est invité à les entretenir avec soin et dans le respect du voisinage (cf page 11), d'autant plus lorsque ceux-ci sont répertoriés comme « élément de paysage à

protéger ». Pour toute information à ce propos, le PLU (plan local d'urbanisme) recense les arbres concernés. Ce document est consultable en mairie.

Pour que la transmission prenne tout son sens, les élèves de l'école Jules Vallain ont été associés en mars dernier à l'opération symbolique de plantation de deux arbres à côté du chalet des abeilles, sur l'ancien Champ de tir, avec la ville de Lèves, Eure-et-Loir Nature et l'Abeille lévoise. Ces arbres ont pour particularité de faciliter la pollinisation des abeilles. Et ainsi de remplir leur rôle d'équilibre naturel pour la préservation de la biodiversité.



A Lèves, les boisements occupent environ 183 ha, soit 24% du territoire communal.

Les essences dominantes présentes sont le Chêne pédonculé, le Charme, le Robinier faux-acacia, le Frêne, l'Aulne glutineux ou encore le Saule.

Découvrez ou redécouvrez en famille les paysages de votre ville avec le petit guide « Les hauts de Chartres à Lèves. Circuit ludique nature en famille ».



Guide disponible à l'accueil de votre mairie.



Plantation d'arbres au champ de tir avec les enfants de l'école



Futur Parc du Bois Lion au cœur du village

# J'AIME MA COMMUNE, JE LA RESPECTE

3450 heures de travail cumulé, plus de 12,5 tonnes de déchets ramassés, 10 camions de 20m<sup>3</sup>... ce sont autant de frais annuels supportés par vos impôts qui pourraient être évités si chacun respectait les règles élémentaires de savoir-vivre.

Sans compter sur l'expérience fort désagréable de marcher sur des crottes de chien, de voir mégots et papiers par terre, dégradant ainsi l'environnement, ou de constater que des déchets en tout genre sont laissés régulièrement à côté de conteneurs enterrés ou sur les chemins...

C'est fort de ce constat que le Conseil municipal des jeunes s'est emparé de ce sujet, pour donner l'idée à la municipalité de lancer une campagne de sensibilisation. Dans un premier temps, il s'agira d'accentuer la pédagogie auprès de tous, avant de passer à une phase d'accentuation de la répression.



Pour accompagner cette campagne de sensibilisation, la ville a décidé de mettre en place plusieurs dispositifs : davantage de poubelles, de cendriers et de sacs à déjections canines seront disposés dans nos différents quartiers. Vous pourrez également vous fournir à la mairie et auprès des commerçants partenaires de cendriers de poche, de petits coffrets pour chiens et de sacs en papier kraft que la ville met à votre disposition.

La lutte contre les incivilités, c'est aussi celle contre l'insécurité routière. Chacun doit comprendre que les règles de savoir-vivre s'appliquent aussi au volant, pour le bien de tous. Enfin, la lutte contre les incivilités passe également par le respect du voisinage. (Cf. articles pages suivantes)

En ce printemps qui s'installe, le Pied de fée rappelle les quelques règles qui permettent à chacun de vivre en ville dans le respect des autres et vous invite à participer à l'embellissement de votre commune.

## JE NE JETTE PAS PAR TERRE

DÉJECTIONS CANINES



MÉGOTS DE CIGARETTE



PAPIERS ET EMBALLAGES



DÉPÔTS SAUVAGES



Les conseillers municipaux jeunes à l'initiative de cette campagne en séance de travail avec Olivier Pichereau, adjoint en charge de l'animation et du Conseil municipal des jeunes.

**55 000 €**

*Le coût annuel en frais de personnel pour le ramassage des papiers, mégôts et dépôts sauvages.*

**12,5 tonnes**

*Le poids total des déchets ramassés annuellement par les agents de la ville soit 10 camions de 20 m<sup>3</sup>.*

**150 €**

*Le forfait facturé aux personnes contrevenantes pour l'enlèvement des déchets sauvages*

**68 €**

*Montant de l'amende pour jet de détritus sur la voie publique (déjections canines, de papiers, de mégots...)*

## LA COMMUNE S'ENGAGE

La commune met à votre disposition des outils pour vous aider à respecter l'espace public et le travail des agents de la ville.

Vous pouvez les récupérer auprès de la mairie ou des commerçants partenaires à partir de mi-mai.



Sacs en papier kraft



Cendriers de poche



Coffrets pour déjections canines

## JE RESPECTE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La lutte contre les incivilités, c'est aussi celle contre l'insécurité routière. Que ce soit la vitesse, les manœuvres dangereuses ou le stationnement irrespectueux des places handicapées, des passages piétons ou des zones Vigipirate, chacun est appelé à respecter les règles de savoir-vivre qui s'appliquent aussi au volant, pour le bien de tous.

C'est pourquoi la ville a notamment décidé d'étendre les zones 30, après que les différentes expérimentations menées ces derniers mois dans plusieurs quartiers aient porté leurs fruits : une forte majorité des habitants qui se sont exprimés à ce sujet ont confirmé leur souhait que ces

expérimentations soient pérennisées, avec le cas échéant la mise en place d'aménagements adaptés, qui soient à la fois le moins coûteux et le plus efficace possible.

De plus, la ville a installé en fin d'année dernière deux nouveaux radars pédagogiques, en plus de l'existant, dans les rues passantes. Ils auront vocation à être déplacés régulièrement pour couvrir toute la commune. Cet outil de prévention permet aux conducteurs de prendre conscience de leur vitesse. Les agents de la Police municipale sont sur le terrain pour vous accompagner.

### VITESSE



**35 €**

Montant de l'amende pour une infraction de 2<sup>ème</sup> classe : stationnement abusif ou gênant (notamment en double file, sur les emplacements réservés à l'arrêt des transports publics ou taxis, devant les entrées d'immeuble, sur les bandes d'arrêt d'urgence sauf en cas de nécessité absolue...).

**135 €**

Montant de l'amende pour une infraction de 4<sup>ème</sup> classe : stationnement dangereux ou très gênant (notamment sur les places réservées aux personnes handicapées, sur les places réservées aux transporteurs de fonds, sur les pistes cyclables, sur les passages piétons).

**0 €**

La commune ne gagne rien sur les amendes émises par ses policiers municipaux. Toutes les sommes collectées sont directement reversées à l'État afin de financer des travaux de sécurisation des routes.



### STATIONNEMENT

## JE RESPECTE MES VOISINS

### RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE SAVOIR-VIVRE

#### Que faire si les branches dépassent ?

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Vous ne pouvez le faire vous-même, sauf s'il vous y autorise expressément. S'il refuse, il faut vous adresser au tribunal d'instance qui contraindra le voisin à s'exécuter.

#### Si les feuilles des arbres voisins nous envahissent ?

On considère que si le vent porte vers votre terrain les feuilles des plantations voisines, vous devez les supporter, car il s'agit là d'un inconvénient normal de voisinage. Il en irait autrement, et vous pourriez agir en responsabilité contre votre voisin, si les arbres de ce dernier occasionnaient un trouble excessif, par exemple en s'accumulant dans des proportions inadmissibles dans la gouttière ou sur le toit de votre maison, causant des dégâts à la toiture ou au mur (infiltrations).

#### Puis-je cueillir les fruits ?

Si les branches qui dépassent chez vous portent des fruits, vous n'avez pas le droit de les cueillir, mais vous pouvez les ramasser lorsqu'ils sont tombés par terre, et le voisin ne peut vous les réclamer.

#### Que faire en cas de conflit de voisinage ?

La première démarche consiste à dialoguer avec votre voisin. Dans la plupart des cas, cela permet de lever toute incompréhension. Profitez du printemps et de la fête des voisins pour vous inviter mutuellement.

En cas de difficultés, vous pouvez vous tourner vers le maire, qui pourra jouer la fonction de médiateur. C'est également le rôle du CEMA 28 (Centre de Médiation et d'Arbitrage), association composée d'avocats locaux.

En cas d'impossibilité de régler les conflits par la médiation, subsiste en dernier recours la voie judiciaire.

Pour tout renseignements, contactez la mairie :  
par téléphone au 02 37 180 180  
par mail à [contact@leves.fr](mailto:contact@leves.fr)

#### Si les racines dépassent ?

Contrairement à la solution retenue pour les branches, vous pouvez vous-même couper les racines des arbres voisins qui pénètrent dans votre terrain, en les sectionnant à la limite séparative. Mais vous ne pouvez contraindre votre voisin de le faire. Si vous subissez un dommage causé par les racines d'un arbre voisin (exemple : elles soulèvent le mur de votre garage), vous pouvez engager la responsabilité de votre voisin.

#### Quand puis-je tondre ?

L'article 4 de l'arrêté préfectoral n°2012247-0004 précise les horaires autorisés pour effectuer les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage : tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, scies... etc.

- Les jours ouvrables  
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis  
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés  
de 10h à 12h

#### Dois-je entretenir mes trottoirs ?

L'entretien des pieds de façade et de clôture est de la responsabilité exclusive des riverains. Quant aux trottoirs et aux caniveaux, la commune et les riverains partagent la responsabilité de leur entretien.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, il est formellement interdit d'utiliser des produits phytosanitaires sur la voie publique.

Afin de vous encourager à fleurir devant chez vous, la ville de Lèves a édité le guide « Ensemble, végétalisons Lèves », qui recense les bons conseils. Avant d'entamer cette démarche, vous devez prendre contact avec les services techniques de la commune.

Guide à retrouver à la mairie  
ou sur [leves.fr](http://leves.fr)



## JE PARTICIPE À L'EMBELLISSEMENT DE MA COMMUNE

### PARTICIPEZ AU NETTOYAGE DE PRINTEMPS ÉDITION 2019 - SAMEDI 25 MAI

#### Programme :

- 10h00 : rendez-vous dans la cour derrière la mairie  
(parking accessible depuis l'allée Madeleine Castaing)
- 10h00 à 12h00 : ramassage des déchets
- 12h30 : rassemblement au stade des Bas Bourg de Chartres  
pour la remise des diplômes et un repas offert.
- 14h00 : animations grand public.

**Inscrivez-vous vite auprès de la mairie : 02 37 180 180 / [contact@leves.fr](mailto:contact@leves.fr)**

#### Informations pratiques :

- Pour le ramassage : *Pensez à vous munir d'un gilet jaune. Les gants et les sacs vous seront fournis.*
- Pour le déjeuner : *Le déjeuner sous forme de buffet est offert par Chartres métropole (réservé aux participants du ramassage des déchets qui se sont préalablement inscrits).*



## CONCOURS 2019 DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

- > Inscriptions avant le vendredi **10 mai** pour les participants qui souhaitent obtenir des plantes pour fleurir leur massifs.
- > Inscriptions ouvertes jusqu'au vendredi **28 juin**
- > Passage du jury vendredi **5 juillet**

#### **A GAGNER**

**BONS D'ACHATS** 3<sup>ème</sup> prix : 50€  
1<sup>er</sup> prix : 70€ 4<sup>ème</sup> prix : 40€  
2<sup>ème</sup> prix : 60€ 5<sup>ème</sup> prix : 30€

#### **UNE PLANTE**

Du 6<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> prix

#### **BULLETIN D'INSCRIPTION - CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS**

NOM : ..... Prénom(s) : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Mail : .....

- Je souhaite participer au concours communal des maisons et balcons fleuris de la ville de Lèves.
- J'autorise la publication des photos de ma maisons sur le site [leves.fr](http://leves.fr), les réseaux sociaux de la commune et dans le Pied de fée.

Bulletin d'inscription à envoyer par mail à [emmanuelle.lucas@leves.fr](mailto:emmanuelle.lucas@leves.fr) ou à déposer en mairie

## VISITEZ UN VILLAGE 4 FLEURS EN NORMANDIE



**Le Comité des fleurs de la ville de Lèves vous propose de visiter la commune de Lyons-la-Forêt (Eure).**

Partez à la découverte de ce village 4 fleurs, l'un des « plus beaux villages de France »

**Jeudi 13 juin 2019**

Participation demandée de 30€ par personne (comprenant le car et le déjeuner).  
Départ 8h - retour 18h

**Inscriptions en mairie jusqu'au 15 mai 2019**  
02 37 180 180 / mathilde.viard@leves.fr



**VISITE DES SERRES MUNICIPALES**  
*le samedi 4 mai de 10h à 17h.*  
**OUVERT À TOUS**

Services techniques - 1 rue de la Pointe à l'Hermitte (Pôle d'activités)  
Renseignements au 02 37 180 180

### L'ATELIER PHOTO VALLÉE, UN PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL

**Atelier.**  
*Photo.*



**POUR VOS ÉVÉNEMENTS**  
MARIAGE • LOISIRS • ENTREPRISE  
Reportages et prises de vues

**POUR VOS PORTRAITS**  
FAMILLE • NAISSANCE • CANIN  
ou autre !

**POUR VOS CADEAUX**  
OFFREZ UNE SCÉANCE PHOTO  
OU UN COURS PHOTO  
pour un cadeau inoubliable !

**POUR VOS SOUVENIRS**  
ALBUMS • RESTAURATION • TIRAGES  
numériques et argentiques



**ATELIER PHOTO VALLÉE**  
7 rue de l'Ormeteau 28300 Lèves  
Parking facile et gratuit  
02 37 21 40 72  
atelierphotovallee@wanadoo.fr



**PHOTO D'IDENTITÉ**  
Pour vos documents officiels



# RETOUR EN IMAGES

## SOIRÉE DES ASSOCIATIONS 2019



Jeudi 14 mars dernier, les associations Lévoises, leurs sportifs et leurs bénévoles étaient mis à l'honneur à l'occasion de la soirée des associations. Après une démonstration du Crazy Dance, les personnes récompensées cette année sont :

Équipe des U7 - FC Lèves : Maxime Bodji, Maé Bradin, Raphaël Braz de Nobrega, Mathis Briaux, Nathanaël Charreau, Caetano de Carvalho, Daouda Diakarassy, Elliott Foulhoux, Yanis Gaubert, Lucas Gazeau, Mathys Gousset, Noé Hautin, Angelo Laurens, Thibault Leseve, Zakaria Mahraz, Mady Perrineau, Evann Poree Groussin, Nathan Vannier, Dywen Viara, Mathéo Weiss

Thongène Lévois - Comité de Jumelage  
Club Linguistique de Lèves : Claude Védie

Crazy Dance : Alexandra Aguiar de Carvalho, Emy Gaignon, Thane Souvre, Catarina de Carvalho, Catherine Grandjean

Arc Club de la Vallée de l'Eure : Stéphanie Hais, Gilles Humbert

Loisirs Évasion Vélo et Sports : Karine Montac

Amicale Laïque : Josiane Leroy

AS Lèves : Maryse Giret

École d'Arts Martiaux et de Self Défense : Jean-Christophe Dessonnet

Avenir Gymnique de Lèves : Evi d'Hocker, Thaïs Henault, Jade Marie-Noel, Yasmine Ould-Henia, Ely Simon, Jessica Velayandom

Champion de France Junior 2018 de Street Fishing : Alexandre Godfrin

Championne régionale de roller route et piste : Emilie Godfrin

## CÉRÉMONIE DU 19 MARS 2019



Recueillis devant le monument aux morts le mardi 19 mars, les élus et les anciens combattants ont commémoré le 57<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. Ils se sont recueillis devant les sépultures des Lévois Robert Devaux et Jacky Larue.

## CONCERT JAZZ DE MARS - LAURENT DE WILDE - NEW MONK TRIO



Dans le cadre du festival « Jazz de Mars », le pianiste Laurent de Wilde et le New Monk Trio ont donné un concert le samedi 9 mars à l'Espace Soutine devant un public conquis.

## PIÈCE DE THÉÂTRE 7 JOURS



Vendredi 29 mars, la troupe de la Compagnie des 12 portes a joué à l'Espace Soutine sa pièce « 7 jours ».

## SYMPHONIE D'UNE VIE ORDINAIRE



45 musiciens et 3 comédiens étaient sur la scène de l'Espace Soutine pour une comédie orchestrale les 1<sup>er</sup> et 2 avril derniers.

## SOIRÉE DE LA SAINT PATRICK



L'école de musique a animé un apéritif-concert pour fêter la Saint Patrick le 16 mars à l'Espace Soutine.

## SOIRÉE COUNTRY 99



Ambiance country pour le concert buffet organisé par Country 99 le 22 mars à l'Espace Soutine.

# TRAVAUX

## CONTRE-ALLÉE PLACE DE L'ÉGLISE



Au mois de mars, la contre-allée place de l'église a été refaite avec un revêtement en gravillons, permettant un accès facilité aux commerces.

## LAVOIR



La toiture ainsi que les extérieurs du lavoir ont été rénovés, après qu'une mise en valeur de ses abords ait été menée par les services de la ville.

## COURTS DE TENNIS EXTÉRIEURS



Les courts de tennis extérieurs du complexe sportif Michel Castaing sont en cours de rénovation. La première couche des terrains a été réalisée pour une ouverture prévue mi-avril.

## CHAMP DE TIR



Dans le cadre de la mise en valeur de l'ancien champ de tir, (cf. page 4), le chemin le bordant a bénéficié de travaux de rénovation.

## VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE



La végétalisation du cimetière entreprise à la fin de cet hiver va le rendre encore plus propre et faciliter son entretien, qui demandait jusqu'à présent 120 jours de travail. De plus, ce nouvel aménagement composé d'allées en gazon à repousse lente et d'entre-tombes en tapis de sedum est conforme à la démarche « zéro phyto » engagée par la ville, pour un meilleur respect de l'environnement.



### INFORMATIONS TRAVAUX - DERNIÈRE MINUTE

En raison de découverte de réseaux enterrés non recensés qui créent de nouvelles contraintes, la rue de la Chacatière sera **fermée du 23 avril à la mi-juin**.

La rue Hoche Allart sera quant à elle accessible dans les deux sens de circulation

### CŒUR DE VILLAGE : ESPACE GABRIEL LOIRE



Les mois de mars et avril ont vu la fin des travaux de l'Espace Gabriel Loire, qui ouvrira ses portes à la rentrée des vacances de Pâques. L'inauguration officielle aura lieu prochainement. À droite, le futur self des élèves de l'école élémentaire Jules Vallain.

### CŒUR DE VILLAGE : RUES HOCHE ALLART ET DE LA CHACATIÈRE



Les travaux des rues de la Chacatière et Hoche Allart ont débuté en mars, pour se poursuivre jusqu'à fin juin. Les réseaux humides, en mauvais état, ont commencé à être repris, avant que les réseaux secs ne soient enfouis et que le nouveau revêtement soit posé.

**KHEOPS GUÉRIN**  
Depuis 1971  
in SOLABAIE

Menuiseries PVC, ALU, BOIS  
Volets roulants, battants  
Portes d'entrée  
Portes de garage  
Automatismes, Domotique  
Vérandas, Pergolas

8 rue de la Pointe à l'Hermitte - 28300 Lèves  
02 37 21 73 32  
www.kheops-guerin.fr - www.solabaie-leves.fr

SARL EGPR J DAUBIN

QUALIBAT - RGE

**Daubin**  
Ravalement - Peinture

02.37.36.02.96  
egprjdaubin@orange.fr  
www.egprjdaubin-facade.fr

# VIE DE LA COMMUNE

## LE GRENIER DE L'HISTOIRE



Le sol Lévois compte désormais une association de plus. L'Association Des Amis du Grenier de l'Histoire est officiellement née le 23 janvier 2019 au Journal Officiel. Cette association loi 1901 a pour but d'organiser les visites du Grenier de l'Histoire et d'entretenir le musée, redonnant ainsi vie à un lien auquel les Lévois sont attachés.



Les membres du bureau de l'association entourent M. Bertrand Papillon (de gauche à droite) : Michel Gully, secrétaire, Laurent Bénicourt, secrétaire-adjoint, Arnaud Lange, trésorier-adjoint, Bertrand Papillon, Vincent Bailleau, président et Pascal Durand, trésorier.

Créé en 1989, le musée qui retrace l'histoire des grandes guerres à travers des mannequins, costumes ou archives, ouvre une nouvelle page de son histoire. Bertrand Papillon, son fondateur, qui a collectionné et chiné les pièces exposées, reste le propriétaire et le conservateur du Grenier de l'Histoire. Il en confie l'entretien et l'organisation des visites à la nouvelle association.

L' A.D.A.G.H est née grâce à l'amitié de cinq membres ayant la même passion : l'Histoire. Tous sont férus d'uniformes et matériel de guerre, modélisme, peinture sur modèles réduits, diorama, phaléristique (étude des ordres, décorations et médailles), jeu de table avec figurines...

Les projets sont nombreux. En plus des visites du musée, ils vont participer à diverses manifestations officielles et à

caractère historique : **« Nuit Européennes des Musées » samedi 18 et dimanche 19 mai de 10h à 19h**, Journée du Patrimoine reconstitution des restes d'un planeur allemand écrasé dans le Vercors, reconstitution de batailles de figurines ou encore location de tenues et d'objets historiques.

Toute l'équipe espère que le Grenier de l'Histoire soit visité par un maximum de Lévois, qui pour la plupart n'ont encore jamais osé rentrer dans ce haut lieu de l'histoire hors du commun.

Ils tiennent enfin à remercier les généreux donateurs qui leur ont offerts des livrets militaires, photos, carnets de route, objets de tranchées divers. Ils seront bientôt exposés sous vitrine au musée avec le nom des donateurs.

### OUVERTURE DU GRENIER DE L'HISTOIRE - 1 bis rue des Grands Prés, face à la mairie

Actuellement :

2<sup>ème</sup> dimanche du mois de 14h30 à 18h

Prochainement :

2<sup>èmes</sup> samedi et dimanche du mois de 14h30 à 18h

**« Nuit Européennes des Musées »  
samedi 18 et dimanche 19 mai de 10h à 19h**

Visites possibles pour les groupes en semaine sur rendez-vous (Ecoles, comités d'entreprises, groupes privés...). Merci de nous contacter à l'avance.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

Tél. : 09 50 24 89 74 - Mail : gully.michel@free.fr

# VENEZ FÊTER LA MUSIQUE DU 21 AU 28 JUIN AVEC L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE LÈVES

**Samedi 22 juin** Mairie (salle du Conseil municipal)

16h00 Classes de Trompette  
17h30 Classes de Piano

**Lundi 24 juin** École de musique (Salle Nivet)

18h00 Chant  
18h45 Orchestre 1<sup>er</sup> cycle  
19h15 Musique de Chambre  
20h30 Ensemble vocal Cluster,

**Mardi 25 juin** Jardins de la Fondation d'Aligre

19h00 Classes de Guitare, Violon, Violoncelle  
et Clarinette

**Mercredi 26 juin** Chapelle d'Aligre

18h00 Classes de Flûte et piano  
20h30 Classes de Saxophone  
Ensemble Jazzalèves avec la participation  
de la classe de Flûtes  
Ateliers Swing, pop et musiques actuelles

**Jeudi 27 juin** École de musique (Salle Nivet)

19h00 Classes de Percussions - Piano - Éveil 3

**Vendredi 28 juin** École de musique (Salle Nivet)

19h00 Classes de Tuba, Trombone et Cor  
Orchestre d'harmonie

sans oublier le **Concert des professeurs de l'école de musique le Vendredi 21 juin** à 18h30 - Espace Soutine

*Programme sous réserve de modification. Toutes les informations sur [leves.fr](http://leves.fr)*

## DÉPARTS ET ARRIVÉES AUX SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE



Cécile Petiot (à gauche) est restée 7 ans à la mairie, et a travaillé sur les questions d'urbanisme et la révision du PLU. Nelly Châtelain (à droite) a passé 22 ans à la ville de Lèves dans les services du CCAS et était en charge de sa comptabilité.



Emmanuelle Lucas (à gauche), arrivée à l'accueil de la mairie en septembre 2018 est désormais en charge de l'urbanisme. Laëtitia Boursier (à droite) a pris sa suite à l'accueil depuis le début du mois de mars.

## IN MEMORIAM



Monsieur Claude Faudet, décédé le 13 janvier 2019 à l'âge de 89 ans.

Employé de bureau, marié à Thérèse Saugez, père de 4 enfants, il a été conseiller municipal pendant 6 ans, de 1989 à 1995.



Monsieur Gérard Guyon, décédé le 23 février 2019 à l'âge de 83 ans.

Chargé de mission nucléaire, marié à Odile Rouault, père d'un enfant. Il a été conseiller municipal pendant 13 ans de 1995 à 2008.

# VIE DES ASSOCIATIONS & DE LA COMMUNE

## LA COMPAGNIE DES 12 PORTES



**Le vendredi 26 avril :**

La pièce « Marc & Gaby »  
**Résumé :** 31 décembre 2007. Marc et Gaby sont les meilleurs amis du monde et s'apprêtent à fêter ensemble la Saint Sylvestre. C'est l'occasion pour eux de faire le point sur leurs vies, leurs amours, leurs jobs.... leur amitié.

Une belle amitié indestructible, et pourtant...  
31 décembre 2019. Marc et Gaby ne se parlent plus.

**Le 7 juin :** La pièce « Vaudeville 2.0 »

**Résumé :** Fin du 19<sup>ème</sup> siècle, branlebas de combat chez les De Coquelet : la vieille tante Solange pose ses valises dans la demeure familiale afin de marier son neveu Augustin... mais la fiancée n'existe pas ! Les filles de joies de madame Pauline, patronne de lupanar Parisien, s'empressent d'envahir la maison afin de jouer les futures promises.

Mais les préparatifs de ce mariage ne seront pas sans rebondissements : Une cantatrice aphone, une voyante douteuse, un plombier séquestré, un abbé danseur, une lépreuse énigmatique, une correspondante masquée, des maitres éconduits, des maitresses envahissantes et un valet facétieux... Quiproquos et faux semblants.

## L'ABEILLE LÉVOISE

L'Abeille Lévoise élargit son partenariat :

Lundi 11 mars, en plantant 2 arbres mellifères au rucher du Champ de Tir de Chavannes, l'Abeille Lévoise a scellé son partenariat avec Eure-et-Loir Nature, accompagné de la Municipalité et de 2 classes de CE1 de Lèves. Nos 2 associations œuvrent dans un même but de préservation de notre environnement, des actions communes et pédagogiques seront ainsi développées. Comme toute action associative, les financements sont toujours primordiaux. Il est alors temps de renouveler ou prendre votre cotisation à l'Abeille Lévoise. Les 20 € annuels nous serviront à renouveler les essaims, acheter du matériel, organiser la Fête de l'Abeille... vous pouvez télécharger le bulletin d'adhésion sur [www.abeille-levoise.fr/lassociation](http://www.abeille-levoise.fr/lassociation) ou téléphoner au 06 78 23 56 00.

## COMITÉ DE JUMELAGE

Le week-end **du 3 au 6 mai**, le Comité de Jumelage accueillera les Anglais de notre ville jumelle de Nailsworth. A cette occasion, ils seront accompagnés de l'orchestre de la ville le Nailsworth Silver Band. Vous pourrez les entendre le **samedi matin**, entre 11 h et 12 h, sur la place de Nailsworth. Le **samedi soir à 20h30** vous les retrouverez à l'Espace Soutine dans une soirée commune avec l'école de musique de Lèves et la chorale Cluster. Venez nombreux ; l'accès est ouvert à tous gratuitement (dans la limite des places disponibles).



## LA PÉTANQUE LÉVOISE

## LA PÉTANQUE LÉVOISE

LA PÉTANQUE LÉVOISE a tenu son assemblée générale le 11 janvier 2019. Cette obligation statutaire s'est prolongée par un moment convivial autour d'un coq au vin, clôturé par la traditionnelle Galette des Rois, et partagé par l'ensemble des adhérents et de leurs conjoints ou conjointes.

Yves BOUSQUIE, Secrétaire, a présenté le rapport d'activité 2018 : Une progression des effectifs de 6 membres, soit 36 adhérents au 31/12/2018.

Deux concours « ouverts » ont été organisés : le premier le 23 avril 2018 avec 64 participants ; le second le 22 septembre 2018 avec 48 participants. Un concours interne réunissant 20 adhérents a eu lieu le 13 octobre 2018.

Jean-Paul MERIE, Trésorier, a présenté le Rapport Financier. La situation comptable convenable de notre association nous permettra de poursuivre l'équipement vestimentaire de nos adhérents, polos et casquettes, ainsi que l'achat de divers matériels et lots pour les concours.

Pour la saison 2019, deux concours sont d'ores et déjà prévus les **samedis 27 avril 2019 et 28 septembre 2019** ; le Challenge interne aura lieu le **samedi 5 octobre 2019**. D'autres concours amicaux avec des associations de l'agglomération seront également organisés.

En réponse à notre demande, la Municipalité a fait installer ce mois-ci par les Services Techniques municipaux des tables et des bancs, améliorant ainsi le confort et la convivialité de notre terrain de pétanque.

Nos rendez-vous hebdomadaires demeurent inchangés, à savoir les jeudis et samedis après-midi, et toujours Square Marcel Proust. Rejoignez-nous pour faire une partie de pétanque ! Et si vous êtes convaincu par l'ambiance conviviale, vous pouvez adhérer à La Pétanque Lévoise. La cotisation annuelle demeure fixée à 15 € (10 € pour les moins de 18 ans).

Pour tout renseignement, contactez Robert JOURNET, Président – Tél. 02 37 21 06 71.

## CLUB LINGUISTIQUE DE LÈVES



Le C2L se réunira en assemblée générale le **vendredi 5 juillet 2019** à 18h30 Salle Marcel Josse à Lèves.

L'association recrute pour la rentrée de septembre un ou une professeur d'anglais pour animer un cours adultes débutants et 2 cours enfants et jeunes ados.

Merci de bien vouloir envoyer votre candidature à la Présidente soit par mail : [cholin.annie@gmail.com](mailto:cholin.annie@gmail.com) ou par courrier adressé à Annie CHOLIN 64 rte de Chavannes 28300 LEVES.

Nous vous attendons nombreux au Forum des associations le **dimanche 08 septembre 2019**.

La présidente C2L - Annie CHOLIN

## LÈVES, PÊCHE ET NATURE



Le lâché de truites des 30 et 31 mars 2019

a réuni 77 pêcheurs autour du petit étang. Les inscriptions sont valables jusqu'au 13 avril auprès des responsables de l'étang. Le beau temps était au rendez-vous.

- On rappelle l'enduro carpes **du 26 au 28 avril**

- **8 et 9 juin**, fête de la pêche. On organise un concours spécial poissons chats au grand étang. Inscription gratuite. Lot pour tous les participants.

- Inscriptions au «Maryland» de 9h à 11h et de 15h à 18h.

- **Du 24 mai au mercredi 5 juin inclus**, restauration sur place.

Le règlement sera affiché aux étangs de Lèves.

## FNACA



Cérémonie commémorative du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars 1962.

Le 19 mars 2019 marquait le 57<sup>ème</sup> anniversaire de la date officialisant la fin des combats d'Algérie. C'est aussi la septième journée nationale du souvenir et du recueillement devenue publique, depuis la loi du 6 décembre 2012. Deux commémorations se sont déroulées ce jour :

- à Chartres : le matin

La cérémonie rassemble devant le Mémorial départemental les autorités publiques, militaires et civiles ainsi que les comités locaux du département. Une délégation de notre comité est présente pour rendre un hommage aux victimes euréliennes.

- à Lèves : en fin d'après-midi.

La cérémonie traditionnelle se déroule au monument aux morts en présence de Monsieur MARTIAL, maire et conseiller départemental et de Madame PALLUEL, adjointe en charge des anciens combattants.

Tout d'abord, après un dépôt de fleurs, l'assistance se recueille devant les tombes de nos camarades Jacky LARUE et Robert DEVAUX tombés au cours des combats.

A la suite, il est procédé à la lecture du manifeste du comité national de la FNACA par François DAUVILLIER, président du comité et du message de Madame DARRIEUSSECQ, secrétaire d'état auprès de la ministre des armées par Monsieur MARTIAL, maire.

La cérémonie se poursuit avec les dépôts de gerbes du comité FNACA et de la municipalité. Une minute de silence est observée. Elle se termine par la remise de la médaille de la Croix du combattant à notre camarade André DAVID. Félicitations à ce nouveau récipiendaire.

Lors de son allocution, salle Marcel Josse, Monsieur MARTIAL, maire, précisa qu'il était important de se rassembler et de rendre hommage aux victimes de la guerre d'Algérie. Il évoqua la complexité de ce conflit qui « cachait son nom ». Sur le plan local, il remercia les membres du comité de mémoire pour leur implication. Il conclut en présentant deux événements particuliers à venir :

- le 1<sup>er</sup> mai : hommage au dernier fusillé de Chavannes, il y a 75 ans.

- mi-septembre : les 75 ans de la libération de Lèves.

L'assistance se retrouva en participant au vin d'honneur, offert par la Ville, que nous remercions.

## ASSOCIATION CHARLES GAUTIER



Coucou, nous avons fait notre loto avec 32 participants. Une bonne journée, toujours dans une bonne ambiance.

Maintenant, nous sommes prêts à partir pour les Pays-Bas voir le magnifique jardin de fleurs à bulbes.

Un autre voyage est en cours d'organisation pour le 19 mai croisière sur le Loing.

Le 11 juin, un voyage est prévu à Rouen voir l'Armada (ce voyage est complet).

Le repas de l'Ascension s'organise pour le 30 mai 2019. Ne pas oublier de s'inscrire. Venez nombreux, des surprises vous y attendent.

Amicalement. Votre Présidente : GALLET Michèle

## ULAC

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 11 février 2019. En l'absence du président et du vice-président délégué souffrants, cette assemblée a été dirigée par le trésorier et le secrétaire.

Monsieur MARTIAL, maire et conseiller départemental, nous a rejoint au cours de cette réunion. Quatre vingt cinq personnes assistaient à cette assemblée.

En préambule, un instant de recueillement a été observé en souvenir des personnes décédées au cours de l'année 2018.

Les rapports moral et financier ont été présentés et approuvés à l'unanimité.

A la suite, le calendrier des commémorations de l'année a été présenté. Il a été suivi des voyages et loisirs (assurés par la FNACA).

Le 27 mars : spectacle SIMPLON « Sur la route des Balkans » à Chécy.

Le 28 mars : bowling et dîner au restaurant

Du 28 mai au 4 juin : voyage en Sicile

Le 23 octobre : matinée dansante avec Nicolas DEVOIR

A noter, le 14 octobre : assemblée générale de la FNACA

Lors de son allocution, Monsieur MARTIAL, maire, s'est déclaré très ravi de la présence d'une assistance aussi fournie. Il souligna aussi sa satisfaction du bon travail effectué ensemble pour l'organisation des commémorations et des liens cordiaux entretenus avec notre association. Par ailleurs, il précisa que l'année 2019 fera l'objet de deux temps forts :

- L'un, le 1<sup>er</sup> mai, pour rendre un hommage particulier au dernier fusillé de Chavannes, il y a 75 ans.

- L'autre, pour les 75 ans de la libération de Lèves, mi-septembre, en présence de la famille du Colonel Griffith. Sont invités également, Monsieur Schultz, son aide de camp et le général délégué national de l'Ordre de la Libération.

Une signalétique sera mise en place sur la commune pour guider les personnes vers les lieux les plus marquants.

L'assistance est ensuite invitée à partager la galette des rois. Bonne ambiance générale pour terminer l'après-midi.

## TC LÈVES



De nombreuses nouvelles pour ce mois de mars :

L'équipe Filles 11/12 ans a commencé son championnat par équipes avec une belle victoire ! Nous souhaitons bonne chance à Lou-Anne et Maëlle pour les prochaines rencontres.

Le club a organisé un tournoi Galaxie Orange. 14 joueuses et joueurs de Lèves et d'autres clubs se sont affrontés sur les terrains du TC Lèves. Bravo à Hanna, Chris-Kameron, Pierre-Simon et Léon d'avoir si bien représenté le club !

Les travaux des terrains extérieurs ont commencé. Encore quelques semaines et nous pourrons jouer dehors sur deux courts flamboyants neufs.

Les championnats individuels de printemps vont bientôt commencer avec quelques joueuses et joueurs du club engagés en Seniors et Seniors +. Suivront les championnats par équipes. Le club a engagé 6 équipes. L'équipe 1 féminine évoluera pour la première fois au niveau régional.

RDV en juin pour les inscriptions de la saison 2019-2020. Les dates seront communiquées sur notre site : [www.tennis-leves.com](http://www.tennis-leves.com)



## ARC CLUB DE LA VALLÉE DE L'EURE

En clôture de la saison hivernale, le club de Lèves était représenté lors de la finale départementale spéciale jeunes et débutants par Marie Poirot qui décroche la première place et par Florian Hais, Bruno Gomez, Noël Leblanc et Benjamin Fantou pour la finale départementale par équipe en s'appropriant la médaille de bronze,

Le club est fier également de la prestation de Bruno, qui participait aux championnats de France pour la première fois, et fini à une honorable 49<sup>ème</sup> place, Ce sont les concours de tir en extérieur qui prennent le relais en début de printemps avec espérons le, des médailles à la clef.

C'est également la période où le club continue les investissements pour améliorer les conditions de tir des archers sur le terrain extérieur avec la rénovation de la ligne de tir mais aussi l'achat de cibles 3D pour dynamiser nos animations, Et enfin, le club prend part pour la deuxième année consécutive aux festivités de CHARTRES 1254 avec cette année l'organisation d'un tournoi d'archerie où les différentes communes s'affronteront lors de ces olympiades, Nous espérons une forte mobilisation des habitants de Lèves pour relever le défi et porter haut les couleurs de leur commune,

B. CHAUVEAU, Président de l'ACVE



## THONGÈNE LÉVOIS

Suite à l'assemblée générale du 15 mars, nouveau bureau de Thongène Lévois. Présidente : Mme Fustiès Michèle, Trésorière : Mme Renault Martine, Secrétaire : Mme Katya Maudet et Vice-président : Mr Védié Claude.



## AVENIR GYMNIQUE DE LÈVES



C'est avec une grande fierté que l'Avenir Gymnique de Lèves voit son équipe «Aînées» (14 ans et plus) remporter le titre de championnes départementales à l'issue d'une compétition se déroulant à Hanches le 24 mars dernier. Tous les acteurs de cette victoire : gymnastes, entraîneurs, dirigeants et juges sont très heureux de ce premier titre dans l'histoire du club.

Tous espèrent que ce ne sera que le premier d'une longue série. Nous retrouverons cette équipe le 16 juin prochain à Chartres pour le championnat régional par équipes puis les 5-6 et 7 juillet à Limoges pour les Championnats de France par équipes également. Ce n'est que le début de cette saison, alors nous leur souhaitons une bonne continuation et beaucoup de réussite car elles peuvent rêver plus grand !

Il est à noter que lors de cette compétition départementale les plus jeunes se classent 7<sup>ème</sup> sur 8 équipes et nous saluons leur performance car elles aussi ont respecté l'objectif fixé.

Sportivement. L'équipe AGL



## AS LÈVES

L'AS Lèves organise avec l'aide de la Fondation d'Aligre et de la Mairie de Lèves, la deuxième édition de la ReLèves, course pédestre qui aura lieu le samedi 15 juin 2019 en soirée.

Trois courses en relais par équipe de deux sont au programme, Échauffement et animation sport adapté :

- départ 18h - ouvert à tous

Course enfant : - Inscription : 2€ par équipe  
Destinée aux catégories poussin et benjamin (né entre 2006 et 2009) : départ : 18 h 20

Course en relais de 2.5 km par équipe de deux coureurs avec :  
- 2 relais sur une boucle de 1 km (un relais entre coéquipier à chaque tour)

- Une course en duo sur une boucle de 0.5 km (Soit 1.5 km parcouru par chaque coureur)

Trois types d'équipes sont possibles et auront un classement distinct dans chaque catégories : garçon, fille et mixte.

Course enfant-parent : - Inscription : 2€ par équipe  
Destinée aux enfants des catégories poussin et benjamin et un parent - départ : 18 h 40

Course en relais de 2.5 km par équipe de deux coureurs avec  
- 2 relais sur une boucle de 1 km (un relais entre coéquipier à chaque tour)

- Une course en duo sur une boucle de 0.5 km (Soit 1.5 km parcouru par chaque coureur)

Course adulte : - Inscription 12€ par équipe  
Destinée aux catégories de cadet à vétéran (née avant 2000)  
- départ : 19h 30

Course en relais de 10,5 km par équipe de deux coureurs avec  
- 4 relais sur une boucle de 2.5 km (un relais entre coéquipier à chaque tour)

- Une course en duo sur une boucle de 0.5 km (Soit 5.5 km parcourus par chaque coureur)

Trois types d'équipes sont possibles et auront un classement distinct : homme, femme et mixte (il n'y aura pas de classement par catégorie d'âge).

Les inscriptions peuvent se faire sur le site de Protiming ou avec le bulletin d'inscription que vous trouverez sur le site du club <http://aslevesathletisme.athle.com/> où vous trouverez toutes les informations sur la course.



## FC LÈVES



Le FC LEVES recherche des joueurs pour la creation d'une equipe U14/U15 pour la saison 2019/2020.

- Le club du FC LEVES recrute en catégorie U14/U15 pour la saison 2019/2020.

Le FC Lèves vit actuellement une belle ascension et poursuit son développement avec de nouvelles structures, idéales pour pratiquer le football : un terrain synthétique de dernière génération, un club house qui a moins d'1 an, et des vestiaires qui seront refait à neuf dans les prochains mois, début des travaux courant le mois d'avril, le tout dans un cadre magnifique. Actuellement 20 partenaires nous aident pour continuer à nous développer afin de pouvoir aller plus loin et plus haut tous ensembles.

Les joueurs recherchés pour cette catégorie U14/U15 sont des jeunes nés en 2005 et 2006.

- Merci de prévoir de faire des essais de joueurs avant la fin de saison, je vous rappelle qu'il est possible de faire des essais sur plusieurs entraînements mais seulement avec des joueurs déjà licenciés dans d'autres clubs et qui sont donc assurés. Pour les autres qui veulent venir faire un essai, il faut un avis médical de moins de 3 mois et une copie de la responsabilité civile des parents.

- Pour plus d'informations pour le recrutement de joueurs U14/U15, voir avec Mr Biet Christopher : 06.59.09.83.00 ou Michael Pruvot : 06.17.78.98.93

Merci à tous de faire tourner l'info par divers moyens : email, réseaux sociaux etc. .... afin de trouver des joueurs rapidement pour bien se préparer pour la future saison à venir.  
Sportivement - FC Lèves

## LES AMIS DU LÈVES MUSIC BAND



L'association des Amis du Lèves Music Band est à l'heure anglophone en ce printemps !

Le concert de la Saint-Patrick, le 16 mars dernier, à l'Espace Soutine, s'est parfaitement déroulé, dans une très bonne ambiance irlandaise. L'association était chargée de la logistique du concert et de la buvette. La partie animation revenait évidemment à différents groupes de l'école de musique, et tout particulièrement à l'ensemble de cordes et guitares qui, grâce aux conseils avisés de l'association de danse irlandaise The Branwen Set, a pu faire danser le public. Un public très motivé qui a d'ailleurs parfaitement réussi sa prestation !

L'ambiance britannique se poursuit, les orchestres de Lèves, symphonique et d'harmonie préparent d'arrache-pied la venue de leurs homologues anglais du Nailsworth Silver Band, le week-end du 3,4 et 5 mai prochains. Certains membres de l'association accueilleront chez eux les musiciens anglais et le week-end sera consacré à l'échange musical entre nos deux villes jumelées.

Quelques dates à retenir pour venir assister à un ou plusieurs concerts :

- **Vendredi 3 mai, vers 19 heures** : apéritif musical de bienvenue de nos amis anglais sous le préau de l'école Jules-Vallain, avec la participation de l'orchestre d'harmonie (et son chef Harry Cook au délicieux accent british, parfait pour l'occasion !)

- **Samedi 4 mai, à 11 heures** : concert du Nailsworth Silver Band, sur la place de Nailsworth.

- **Samedi 4 mai, à 20h30** : concert collégial de nos orchestres (premier cycle, symphonique et d'harmonie) et du Nailsworth Silver Band à l'Espace Soutine. Accueil par l'ensemble vocal Cluster.

En espérant vous y voir nombreux pour profiter de l'événement car le dernier voyage du Nailsworth Silver Band à Lèves remonte à 2010 ! See you soon !

## ÉCOLE DE MUSIQUE DE LÈVES



### Apéritif Concert de la Saint-Patrick

Devant un public chaleureux de 180 personnes s'est déroulé à l'espace Soutine, le 16 mars, un apéritif concert pour la Saint-Patrick.

Accompagnés en musique par les élèves de l'école de musique, le public a pu profiter d'une initiation aux danses celtiques par Martial Maillot, professeur de danse du « Branwen set » et ses élèves.

Un beau moment, très convivial grâce à l'engagement des professeurs et élèves de l'école de musique, l'ensemble Cluster et l'association « Lèves Music Band » qui s'est occupée des boissons et autres victuailles et bien évidemment le public Lévois qui s'est montré très disponible et enjoué pour venir danser et animer la soirée.

Bravo à tous !

### La fête de l'école de musique

Pour la deuxième année consécutive, l'école de musique proposera une semaine de concerts **du 22 juin au 29 juin**.

Les élèves vous présenteront, avec leurs professeurs, le fruit de leur travail d'une saison musicale. Entrée libre.

*Programme en prévisionnel en p.19*

### Samedi 4 mai : Concert des orchestres et jumelage

Dans le cadre du jumelage de la Ville de Lèves avec la ville de Nailsworth, un concert des orchestres se déroulera à l'Espace Soutine **le 4 mai** à 20h30.

Après un accueil en musique par la chorale Cluster, l'ensemble 1<sup>er</sup> cycle sous la direction de Georges Pennetier se produira pour la première fois cette année.

Les orchestres d'harmonie (dir. Harry Cook) et l'orchestre symphonique (dir. Pierre-Emmanuel Dupret), se rejoindront pour exécuter une oeuvre composée pour l'occasion par Harry Cook « Academic Celebration ». Enfin, pour terminer la soirée, Le Nailsworth Silver Band nous proposera son programme de musiques variées après avoir exécuté conjointement avec l'orchestre symphonique la musique de film « Pirates des Caraïbes ». Une belle soirée musicale en perspective !

### Concert des professeurs

Venez nombreux assister au concert des professeurs de l'école de musique, le **vendredi 21 juin à 18h30** à l'Espace Soutine.

D'habitude, ce sont les élèves qu'on entend jouer et on en viendrait à oublier le niveau élevé des enseignants qui pour la plupart, font partie de formations musicales et orchestrales, donnant des concerts à l'extérieur.

Instruments à vent, instruments à cordes, percussions feront danser les notes durant ce concert, se mêlant bien sûr les uns aux autres selon les morceaux.

Un bel exemple pour les élèves !

### Prochaines manifestations

**Samedi 4 mai - 20h30**  
Concert des orchestres dans le cadre du Jumelage avec la ville de Nailsworth, Salle Nivet  
**Mercredi 22 mai - 19h00**  
Concert à la Brune, Salle Nivet

**Vendredi 21 juin - 18h30**  
Concert des professeurs de l'école de musique, Espace Soutine  
**Samedi 29 juin**  
Examens de fin de cycle

**Du samedi 22 au vendredi 28 juin** : Fête de l'école de musique  
*Programme détaillé en p.19*

## AMICALE LAÏQUE

Nouveau spectacle de la troupe « La Boîte à Eux »

**Du 16 au 18 mai**  
**et du 21 au 25 mai à 20h30**  
**Le 26 mai à 15h30**

Espace Soutine de Lèves  
Tarifs : 10€ / 5€ tarif réduit



# ÉTAT-CIVIL

jusqu'au 26 mars 2019

## Naissances

17.01.2019 Lyna BORNAIS HAYE  
04.02.2019 Pauline PASQUER  
11.02.2019 Océane BLAVOT

## Décès

22.02.2019 Gérard GUYON  
08.03.2019 Madeleine MERCIER veuve DESMIER  
08.03.2019 Denise HENRY épouse CHEVALLIER

# URBANISME

jusqu'au 26 mars 2019

## Déclarations préalables délivrées

ROY Thierry	99 route de Chavannes	Clôture
HAYE Romuald	18 rue Flora Tristan	Clôture
LELOUTRE Didier	15 rue des Hauts de Fresnay	Changement de fenêtres
HAYE Romuald	18 rue Flora Tristan	Pergola
GOTTELAND Paul	33 avenue de la Paix	Aménagement d'un garage
FAUCONNIER Christian	76 rue de Bailleau	Isolation extérieur
HERBET Christiane	16 rue des Hauts de Fresnay	Clôture
WIXANA	7 rue de la Butte Celtique	Clôture + portail

## Déclarations préalables en instruction

PREVOST Michel	5 rue des Hauts de Fresnay	Clôture
ZEMMOURI Abdellatif	12 rue Charles Darwin	Remplacement menuiseries
DUPONT Thibaut	16 rue de la Vau Monnaie	Porte d'entrée
TIMBART Patrick	9 rue de Josaphat	Toiture
BOUHOUT Abdelhalim	24 avenue Soutine	Velux
BOUHOUT Abdelhalim	24 avenue Soutine	Ouvertures et toiture
BLIN Ludovic	78 avenue Marcel Proust	Clôture et portail
LE BONNIEC Nicolas	157 avenue de la Paix	Isolation extérieur
DE RAEMY Alain	97 route de Chavannes	Clôture

## Permis de construire en instruction

BOUHOUT Abdelhalim	24 avenue Soutine
POTHIER Alain et HUBERT Yannick	35 rue de Josaphat
LIZASO Finances	121 route de Chavannes
VASSARD Patrick	La Ferme de Bois de Lèves

Véranda  
Création d'un garage, d'une extension et démolition de l'annexe  
Construction de 4 maisons individuelles  
Construction d'un hangar

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL - 12/02/19

## 1. Fiscalité communale – Vote des taux 2019

Pour l'année 2019, les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties sont proposés avec une baisse de -0,5%.

VU la commission « Affaires générales » du 31 janvier 2019,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 23 voix pour, 6 abstentions (Mmes GUILLET, AMY-MARTIN, MM. VERDIER, ANDRE, GILLOT et PEREZ),

FIXE au titre de l'année 2019 le taux des trois taxes directes locales à :

Taxe d'habitation :	16,49 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	32,14 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	38,13 %

## 2. Soutien à la résolution de l'Association des Maires de France

VU que les communes de France ont subi, durant cette dernière année, une série de contraintes qui remet en cause la libre administration de nos collectivités locales.

VU qu'au regard du sentiment d'abandon ressenti par certains de nos concitoyens, l'AMF affirme sa mobilisation sur les enjeux propres à la ruralité, notamment sur l'égal accès de tous aux services publics de proximité.

VU qu'il est légitime de s'inquiéter particulièrement des projets en cours ou à venir des réorganisations des services déconcentrés de l'État, qui vont amplifier le recul de la présence des services publics sur les territoires.

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal de la commune de Lèves est appelé à se prononcer comme l'ensemble des communes et intercommunalités de France sur son soutien à cette résolution adoptée lors du congrès de 2018,

VU la commission « Affaires générales » en date du 31 janvier 2019,

Il est proposé au Conseil municipal de la commune de Lèves de soutenir cette résolution et l'AMF dans ses discussions avec le Gouvernement,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

SOUTIENT la résolution finale qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement.

## 3. Demandes de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2019

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le règlement de la DETR 2019,

VU les commissions « Technique » et « Affaires générales » en date du 31 janvier 2019,

CONSIDÉRANT que les programmes communaux rentrent dans la catégorie d'investissements pouvant bénéficier de la dotation d'équipement des territoires ruraux,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de solliciter au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2019 une subvention au taux le plus large possible pour les opérations suivantes :

opération n°1 : Réhabilitation de l'école élémentaire Jules Vallain (phase 1)

opération n°2 : Mise aux normes des vestiaires au complexe sportif et du cheminement d'accès aux locaux,

D'AUTORISER monsieur le Maire ou son représentant à solliciter des subventions au titre de la DETR et à signer tous les actes nécessaires liés aux demandes de subventions,

D'AUTORISER monsieur le Maire ou son représentant de percevoir les montants accordés dans le cadre des demandes de subventions.

## 4. Demandes de subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissements (FDI) 2019 - annexe

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le règlement du fonds départemental d'investissement adopté en séance le 10 janvier 2019,

VU les commissions « Affaires générales » et « Technique » du 31 janvier 2019,

CONSIDÉRANT que les programmes communaux sont conformes aux objectifs du fonds départemental d'investissement,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de solliciter au titre du fonds départemental d'investissement 2019 une subvention au taux le plus large possible pour les opérations figurant dans l'annexe jointe,

AUTORISER M. le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires liés aux demandes de subventions et de percevoir les montants accordés,

D'AUTORISER M. le Maire ou son représentant de percevoir les subventions accordées au taux le plus élevé dans le cadre de ces demandes.

## 5. Exercice 2019 - Attribution de subventions aux associations - annexe

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la ville de Lèves apporte un soutien financier par le versement d'une subvention de fonctionnement aux associations.

Après examen des demandes déposées par les associations, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'attribuer le versement des subventions, pour l'exercice 2019.

VU les demandes de subvention déposées par les associations,

VU les commissions « Services à la population » et « Affaires générales » du 31 janvier 2019,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer le versement des subventions aux associations pour l'exercice 2019, dont le montant global a été voté au budget primitif 2019,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux versements des montants relatifs aux subventions des associations telles que votés.

## 6. Mise à jour du tableau des emplois - annexe

VU la commission « Affaires générales » du 31 janvier 2019,

VU l'avis du comité technique en date du 04 février 2019,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE le tableau des effectifs actualisé tel que présenté en annexe et arrêté au 31 décembre 2018.

## 7. Personnel communal – ouverture de postes pour les avancements de grade et titularisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE l'ouverture, à temps plein, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019, au titre de l'avancement de grade d'1 poste de technicien 1<sup>ère</sup> classe, 1 poste d'ATSEM 1<sup>ère</sup> classe, 4 postes d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe, 1 poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe, 1 poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe, 1 poste d'animation 2<sup>ème</sup> classe et 1 poste d'assistant artistique 2<sup>ème</sup> classe.

## 8. Modalités de compensation financière dans le cadre d'une convention de transfert du Compte Épargne Temps (CET) en cas de mutation ou détachement - annexe

VU la commission « Affaires générales » en date du 31 janvier 2019,

**VU** l'avis du comité technique en date du 4 février 2019,  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**AUTORISE** Monsieur le Maire :  
- à signer les conventions avec les autres employeurs publics visant à compenser financièrement les comptes épargnes temps en cas de mobilité des personnels concernés sur la base du projet de convention jointe en annexe,  
- à prendre en compte automatiquement les montants et leur évolution définis par l'arrêté du 28 août 2009 susmentionné en cas de mise à jour de ceux-ci, dès leur entrée en vigueur.

#### 9. Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacements et des avances effectuées à titre exceptionnel

**VU** le décret 2007-23 du 5 janvier 2007,  
**CONSIDÉRANT** la nécessité de délibérer sur les modalités de remboursement des frais de déplacement,  
**VU** la commission « Affaires générales » en date du 31 mars 2019,  
**VU** l'avis du comité technique en date du 4 février 2019,  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**ADOpte** les modalités de remboursement des frais de déplacement proposées

#### 10. Désaffectation suivie du déclassement du domaine public et cession d'une emprise foncière sise rue Olympe de Gouges - annexe

**VU** l'avis du service des Domaines en date du 3 mai 2018,  
**VU** la commission « Technique » du 31 janvier 2019,  
**CONSIDÉRANT** la proposition d'achat de M. Camille BRETTE d'une emprise de 169 m<sup>2</sup> à détacher des parcelles AM 278 et AM 281 appartenant au domaine public,  
**CONSIDÉRANT** l'opportunité de la proposition d'achat pour la collectivité,  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, 23 voix pour, 6 voix contre (Mmes GUILLET, AMY-MARTIN, MM. VERDIER, ANDRE, GILLOT et PEREZ),  
**CONSTATE** préalablement la désaffectation du domaine public d'une emprise de 26,9 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle AM 278 et d'une emprise de 142,1 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle AM 281 considérant qu'elles ne sont pas affectées à l'usage direct du public,

**APPROUVE** le déclassement desdites emprises du domaine public communal pour les faire entrer dans le domaine privé communal,  
**APPROUVE** la cession d'une emprise de 169 m<sup>2</sup> à détacher des parcelles AM 278 et AM 281 au profit de M. Camille BRETTE pour une valeur de 1 859€ correspondant à l'estimation de France Domaine, les frais de division et de notaire étant à sa charge  
**AUTORISE** M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour aboutir à l'aliénation de ce bien.

#### 11. Convention avec Eure-et-Loir Nature pour la réalisation d'un Inventaire de Biodiversité Communale - annexe

**VU** le code général des collectivités territoriales,  
**CONSIDÉRANT** le projet d'Inventaire de la Biodiversité Communale,  
**CONSIDÉRANT** le projet de convention de partenariat avec Eure-et-Loir Nature,  
**VU** la commission « Technique » du 31 janvier 2019,  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**APPROUVE** le projet de partenariat d'Inventaire de la Biodiversité Communale,  
**APPROUVE** les termes de la convention de partenariat avec Eure-et-Loir Nature,  
**AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention.

#### 12. Cession d'une emprise foncière au lieu-dit La Ferme du Bois de Lèves - annexe

**CONSIDÉRANT** la proposition d'achat de la parcelle ZK 50 selon les modalités détaillées précédemment,  
**CONSIDÉRANT** l'opportunité de la proposition d'achat pour la collectivité,  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
**DÉCIDE** la mise en vente de la parcelle ZK 50 à M. et Mme BACOUPEL et M. VASSART selon les modalités détaillées précédemment  
**AUTORISE** M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour aboutir à l'aliénation de ce bien.

*Retrouvez l'intégralité des compte-rendus sur [leves.fr](http://leves.fr)*

## TRIBUNES

### MAJORITÉ

Depuis 5 ans maintenant que vous nous avez élus, nous tenons à respecter nos engagements :

**Une ville mieux gérée** : alors que l'ancienne municipalité avait augmenté les impôts, doublé la dette, et laissé un autofinancement net négatif malgré un faible niveau d'investissements, nous avons complètement inversé la tendance : les impôts baissent chaque année, nous faisons des économies de gestion (-12 % depuis 5 ans), et les investissements ont doublé, rattrapant ainsi le retard pris, malgré les baisses de dotations de l'État depuis 2014.

**Une ville plus propre** : la signature d'une Charte avec Eure-et-Loir nature, le nettoyage complet du champ de tir, transformé en Rucher, la mise en valeur des étangs, la création du Comité des fleurs, la mise en place de la Charte de végétalisation des trottoirs, la confirmation récente de nos 3 Fleurs, ou encore la végétalisation en cours du cimetière, sont des exemples d'une politique qu'il nous faut poursuivre sans relâche.

**Une ville plus sûre** : dès la première année de notre mandat, nous avons installé 14 caméras de vidéo-protection. L'opposition était contre. Le dispositif va se compléter dans les années à venir. Nous avons créé le comité des « voisins vigilants », accentué les contrôles de vitesse et amélioré nos relations avec les services de l'État. Les résultats sont satisfaisants, mais là encore il nous faut poursuivre nos efforts.

**Une ville plus moderne** : un site internet renouvelé, la création d'une lettre d'infos, la présence sur les réseaux sociaux, la mise en place d'un Portail familles pour gérer plus librement les inscriptions aux services périscolaires, la mise en place de Vidéoprojecteurs interactifs à l'école, le déploiement de la fibre optique qui est en cours, sont autant de signes que Lèves se modernise.

**Une ville plus agréable à vivre** : cela passait par des élus à l'écoute et au service de tous, mais aussi par le retour de relations apaisées avec nos partenaires, Agglomération et Département en tête. Rappelons que l'ancien maire, aujourd'hui chef de l'opposition, s'était rendu célèbre par son opposition systématique, exercice dont il est le maître incontesté.

**Une ville dynamique** : culture, sport, associations et entreprises animent chaque jour notre belle commune. Nous sommes fiers d'accompagner vos nombreux projets. Demain, le nouveau cœur de village, l'espace Gabriel Loire et l'école rénovée permettront à Lèves de gagner encore davantage en qualité de vie.

### OPPOSITION

Mesdames, Messieurs

Lèves, le 29 Mars 2019

INDIGNATION, en pensant à la commémoration du 19 Mars. Alors que notre Maire fait des discours sur le devoir de mémoire, la réalité est toute autre. Seul 5 conseillers municipaux de la majorité présents et pas de musique pour nous accompagner. Quelle tristesse...

PROMESSE 1, en 2013 : La fin des travaux pour la fibre sur la commune était prévue en 2019-2020. Le candidat Martial, futur Maire, annonce qu'avec lui, la fibre va venir plus vite. Finalement, rien n'a changé ! Et les travaux se termineront, nous l'espérons en 2020.

PROMESSE 2, en 2014, nous souhaitions réaliser une résidence pour nos seniors lévois sur le champ de foire. Là : contestation de la liste Martial, il ne faut pas toucher au champ de foire. 5 ans plus tard, ils construisent des logements et nous n'aurons pas de résidence seniors...

CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales), un budget en baisse de 15 % par rapport à 2013 et voté dans une séance de 10 minutes. Vraiment pas une priorité de cette équipe.

ELECTION en 2020, à l'heure d'une refonte complète de l'offre politique en France, la commune reste le lieu de la solidarité entre les générations et le mandat que nous venons de vivre en est l'exact contraire. Avez-vous vu de nouvelles actions en direction des jeunes ? des anciens ? Non rien. Bien au contraire...

PAROLE DE LEVOIS : « Ce qu'il y a de bien avec l'équipe Martial, c'est que l'on voit que c'est moins bien qu'avant ! » Cette phrase, nous sommes nombreux à l'entendre et nous vous remercions de vos témoignages de soutien à notre action. Les élèves de nos écoles, avec des repas de qualité moindre, en sont les premiers témoins. Les amateurs de culture, navrés de la disparition de la saison culturelle, n'en sont toujours pas revenus.

FAILLITE : A l'heure où les travaux « pré-électoraux » se multiplient, cela confirme que la commune n'ajamaï été en faillite, ni hier, ni aujourd'hui mais peut-être demain avec l'explosion de la dette.

FACEBOOK : Nicolas Andre-leves pour suivre l'actualité de notre vie municipale. Merci de nous rejoindre.

**Pour recevoir nos informations :**  
[leves28@orange.fr](mailto:leves28@orange.fr)  
06 67 91 94 05  
60 rue de Longsault  
28300 Lèves

**Nicolas ANDRE (Maire de 2007 à 2014) et ses colistiers**  
**RE-LEVES 2020**

# LÈV'ENTS L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LÈVES NAILSWORTH SILVER BAND

**CONCERT**  
JUMELAGE NAILSWORTH - LÈVES

**04 MAI**  
20H30 ESPACE SOUTINE - LÈVES

Entrée libre dans la limite des places disponibles

VILLE DE LÈVES

**Amorphe d'Ottenburg**  
de J-C Grumberg

présenté par  
**LA BOÎTE À EUX**  
troupe de théâtre de  
L'AMICALE LAÏQUE DE LÈVES

MAI  
J16 V17 S18  
M21 M22 J23 V24 S25 à 20h30  
D26 à 15h30  
Espace Soutine - Lèves  
10€ - 5€

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - MAI 2019

**Jeudi de l'Ascension**  
de 8 h à 18 h

Quartier de Chavannes  
**LÈVES**

**13<sup>e</sup> CHAVANNE'S BROC**

Entrée gratuite pour les visiteurs

RESTAURATION SUR PLACE

**Inscription et réservation**  
au **07 68 32 28 35 / 06 06 59 74 87**  
ou par mail : [levestoietmarche@hotmail.com](mailto:levestoietmarche@hotmail.com)

## JEUDI 25 AVRIL

### Feu d'artifice de la Fondation d'Aligre

21h45 - Parc de la Fondation  
Gratuit - Ouvert à tous

## VENDREDI 26 AVRIL

### Pièce « Marc & Gaby »

Par la Compagnie des 12 Portes  
20h30 - Espace Soutine  
Tarifs : 12 € / 8 € pour les moins de 12 ans  
Réservation : 06 18 23 48 17 / [cie2portes@gmail.com](mailto:cie2portes@gmail.com)

## DIMANCHE 28 AVRIL

### Cérémonie en souvenir des déportés

9h30 - Rassemblement devant le cimetière

## LUNDI 29 AVRIL

### Réunion publique Cœur de village

19h - Espace Soutine - Ouvert à tous

## MERCREDI 1<sup>er</sup> MAI

### Cérémonie en hommage aux 9 résistants fusillés de Chavannes et inauguration du parcours patrimonial

16h45 - Rassemblement au champ de tir, devant le pont des fusillés

## SAMEDI 4 MAI

### Visite des serres municipales

De 10h à 17h  
Services techniques de Lèves - au 1 rue de la Pointe à l'Hermitte (Pôle d'activités) - Ouvert à tous

## SAMEDI 4 MAI

### Concert du Nailsworth Silver Band

De 11h à 12h - Place de Nailsworth

## SAMEDI 4 MAI

### Concert des orchestres : Nailsworth Silver Band, école de musique de Lèves et chorale Cluster

20h30 - Espace Soutine  
Ouvert à tous dans la limite des places disponibles

## LUNDI 6 MAI

### Conseil municipal

20h30 - Mairie, salle du Conseil - Ouvert à tous

## MERCREDI 8 MAI

### Célébration du 74<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

9h45 - Rassemblement place de l'église

## SAMEDI 11 MAI

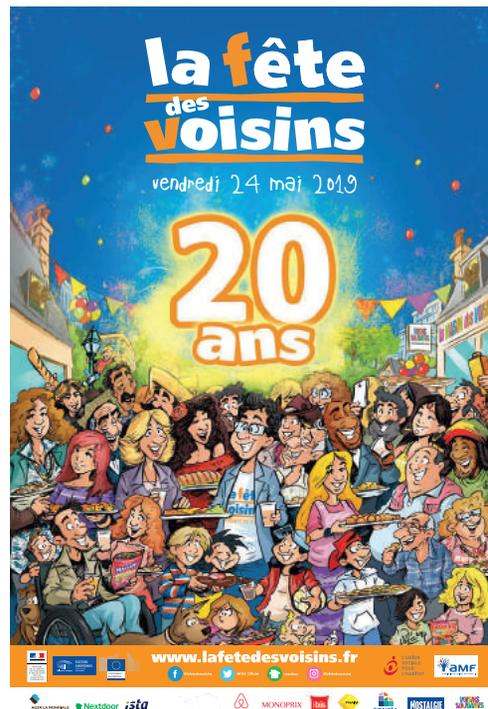
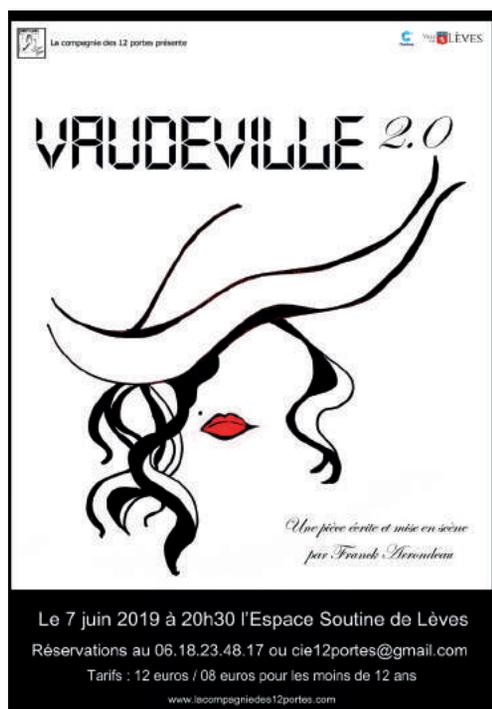
### Café du maire

10h à 12h - Mairie  
Venez échanger en toute convivialité avec le maire autour d'un café - Ouvert à tous

## DU 16 AU 26 MAI

### Pièce « Amorphe d'Ottenburg »

Par la Boîte à eux, troupe théâtrale de l'Amicale Laïque Espace Soutine de Lèves - 10€ / 5€  
Du 16 au 18 mai et du 21 au 25 mai à 20h30  
Le 26 mai à 15h30



**VENDREDI 24 MAI**  
**Fête des voisins**

**SAMEDI 25 MAI**  
**L'Agglo fait son nettoyage de printemps**  
RDV 10h dans la cour derrière la mairie - *Infos p.12*

**JEUDI 30 MAI**  
**13<sup>ème</sup> Chavanne's broc**  
de 8h à 18h- Quartier de Chavannes  
Inscription & résa : levestoietmarche@hotmail.com  
07 68 32 28 35 / 06 06 59 74 87  
Restauration sur place

**SAMEDI 1<sup>er</sup> JUIN**  
**Pièce « Vaudeville 2.0 »**  
Par la Compagnie des 12 Portes  
20h30 - Espace Soutine  
Tarifs : 12 € / 8 € pour les moins de 12 ans  
Réservation : 06 18 23 48 17 / cie2portes@gmail.com

**DIMANCHE 2 JUIN**  
**1<sup>ère</sup> édition « Les rendez-vous du part'âge »**  
Rencontres intergénérationnelles proposées  
par le Conseil Municipal des Jeunes  
Au programme : atelier jeux de société et goûter  
Information et inscription en mairie / 02 37 180 180

**JEUDI 13 JUIN**  
**Visite de Lyons-la-Forêt, commune 4 fleurs**  
*+ d'informations en p. 12*

**SAMEDI 15 JUIN**  
**2<sup>ème</sup> édition de la Relèves**  
Courses pédestres à partir de 18h00  
Organisé par l'AS Lèves  
Plusieurs courses : enfant, enfant-parent et adulte  
Infos et inscriptions : <http://aslevesathletisme.athle.com>

**MARDI 18 JUIN**  
**Cérémonie en mémoire de l'appel du G<sup>al</sup> de Gaule**  
18h00 - Rassemblement devant le cimetière

**VENDREDI 21 JUIN**  
**Concert des professeurs de l'école de musique**  
18h30 - Espace Soutine

**DU SAMEDI 22 AU VENDREDI 28 JUIN**  
**Fête de l'école de musique**  
Animations et concerts tous les jours  
*Programme détaillé en p.19 et bientôt sur leves.fr*

**DIMANCHE 23 JUIN**  
**Kermesse de la Fondation d'Aligre**  
Avec animations musicales  
Événement gratuit - Ouvert à tous

**SAMEDI 29 JUIN**  
**Café du maire**  
10h à 12h - Mairie  
Venez échanger en toute convivialité  
avec le maire autour d'un café - Ouvert à tous



**DIMANCHE 2 JUIN 2019**



## Le rendez-vous du **part'âge**

*Rencontres intergénérationnelles*

- Vous êtes séniors
- Vous avez envie de partager des activités avec des enfants
- Vous voulez passer un moment sous le signe de la bonne humeur

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes vous invitent  
à un **atelier jeux de société** et à **partager un goûter**.



Information et inscription en mairie et au 02 37 180 180.  
Un car de la commune sera mis à votre disposition.

**VillaVerde**  
LÈVES

**VOTRE JARDINERIE  
VILLAVERDE LÈVES  
est ouverte  
et à votre service  
tout l'été 7j/7 !**



**JARDINERIE**

**DÉCORATION**

**ANIMALERIE**

**4, rue de l'Ormeteau - 28300 LÈVES**

**OUVERT 7j/7** Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h15 et de 14h15 à 19h.

Le samedi de 9h30 à 19h non stop. Le dimanche 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.